



4 avril 2014

Réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération

« BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE DE REFERENCE »

La **labellisation proposée par l'Etat en 2011** a rencontré au niveau territorial une politique publique ambitieuse vis-à-vis des technologies d'information et de communication. Le déploiement du haut débit sur le territoire de l'agglomération de Montpellier s'accompagne en effet d'un vaste projet d'e-services prenant largement en compte l'évolution des usages numériques. Cette conjoncture a permis à Montpellier Agglomération de porter avec d'autant plus d'efficacité son programme de modernisation pour le réseau des médiathèques

Alors récemment doté d'un nouveaux SIGB, assorti d'un nouveau portail de service (VSMART d'INFOR et ERMES d'ARCHIMED), le réseau des médiathèques de Montpellier avait amorcé dès 2010 la modernisation technologique de son offre de service.

- **Automatisation des transactions** (qui se poursuit au rythme d'un établissement par an : 9 des 14 médiathèques du réseau seront équipées courant 2014) ;
- **connexion wi-fi** (les 6 dernières médiathèques seront équipées avant l'été 2014)
- création d'un **catalogue collectif pour les bibliothèques des communes** non intégrées au réseau (11 bases documentaires fédérées à ce jour) ;
- **accès distant aux ressources numériques** (vidéo à la demande, livres numériques, programmes d'autoformation, presse en ligne...)
- **développement de l'offre en matière de jeux vidéo** dans l'ensemble des médiathèques du réseau ;

1. FACILITER L'ACCES A L'INTEGRALITE DES RESSOURCES

L'ambition numérique du réseau en matière d'offre de services s'est depuis lors concentrée sur une politique d'accès aux ressources, qu'elles soient issues de la production propre du réseau (numérisation) ou de bases extérieures. Pour 2013, indépendamment de la fréquentation des ressources numériques « extérieures », les statistiques font état de 5 832 282 pages vues pour 668 971 visites.

Ce témoignage de l'importante fréquentation du portail de service a convaincu le réseau d'acquiescer la dernière version du portail ERMES afin de tendre vers une **intégration totale des ressources numériques**. La recherche documentaire y porte ainsi sur toutes les bases naguère interrogeables indépendamment du catalogue principal. Depuis fin 2013, il est possible d'accéder à partir d'un formulaire unique à des résultats issus des bases suivantes :

- catalogue traditionnel (incluant les jeux vidéo) ;
- vidéo à la demande (streaming et téléchargement) ;
- livre numérique (pour l'instant, par Numilog) ;
- autoformation ;
- presse en ligne ;
- cycles de conférences enregistrées (et même visionnement en temps réel sur notre portail de la conférence en cours d'enregistrement) ;
- fonds numérisé d'une centaine de films d'intérêt régional ;
- bibliothèque numérique patrimoniale, complétée en ligne par deux expositions virtuelles, déclinaisons de l'exposition qui s'est achevée à la médiathèque Emile Zola en janvier 2014 : « Diderot, l'Encyclopédie et le siècle des Lumières ».
- moissonnage Gallica d'intérêt régional.

L'ensemble de ces ressources est valorisé par un **accès et un système d'indexation uniques**. La lisibilité de l'indexation est garantie par la mise à disposition pour l'utilisateur de **facettes de recherche**. **L'accès distant est généralisé**.

Depuis le 3 avril 2014, il est possible aux usagers du portail de s'abonner à une recherche spécifique (par exemple : bandes dessinées en Anglais). A une fréquence choisie, le lecteur est averti par mail des entrées au catalogue. Une fois l'abonnement de recherche créé, il peut être modifié ou supprimé dans le compte lecteur. Cet onglet contient également des abonnements de recherche paramétrés par nos soins (exemple : nouveautés 2014). C'est la mise en place d'une véritable **diffusion sélective de l'information**.

L'accès à ce catalogue sera disponible via une **application mobile** dans le courant du printemps 2014 : catalogue, dossier d'abonné, programme des animations. Cette application donne également accès au réseau Libfly, via la création d'un compte individuel permettant d'échanger autour du livre et d'avoir accès à des données sur les auteurs et leur œuvre.

2. PRODUIRE DU CONTENU NUMERIQUE

Concernant **la numérisation réalisée par le réseau**, le contrat numérique passé entre l'Etat et l'Agglomération en 2011 a permis les réalisations suivantes :

- Poursuite des opérations de **numérisation du fonds patrimonial et régional imprimé** commencées en 2006, de façon à alimenter les différentes bases de la bibliothèque

numérique : la base documentaire régionale, les collections remarquables, les fonds littéraires, la presse ancienne, soit 639 260 « vues » à ce jour pour 25 230 documents dont le réseau modernise la valorisation en la rendant davantage interactive. 285 998 pages ont été consultées à distance en 2013, au cours de 41 667 visites. Les campagnes de numérisation successives sont l'occasion d'une coopération nationale importante puisque 9 268 de ces documents numérisés par le réseau sont également accessibles via la plateforme Gallica.

- **Numérisation d'un fonds audiovisuel d'intérêt régional** (une centaine de films), dans la perspective de remplacer des supports devenus obsolètes et de faciliter l'accès à des documents rares ou peu connus (2013 numérisation ; mise en ligne d'avril à juin 2014 et éditorialisation).
- **Amélioration du référencement sur le web** de données régionales patrimoniales numérisées et enrichissement du catalogue en partenariat avec les services de la BNF. La qualité de ce référencement se lit dans les sources de consultation de la bibliothèque numérique du réseau : un tiers des visites vient directement du moteur de recherche Google, le second tiers de Gallica/BnF, et le dernier du portail propre du réseau.

3. EXPERIMENTER LE NUMERIQUE

Pour 2014, le réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération s'est donné également pour objectif d'expérimenter le **prêt numérique en bibliothèque**. Les adaptations techniques nécessaires à l'expérimentation PNB ont été réalisées en étroite collaboration avec la librairie Sauramps de Montpellier. Le projet a ainsi commencé d'être testé sur la base des développements réalisés d'une part par Archimed (portail des médiathèques) et de l'autre par E-Pagine (système d'information de la librairie Sauramps).

Depuis le 21 mars 2014, une vingtaine de livres ont été commandés par PNB et sont visibles à notre catalogue par les bibliothécaires avec mot de passe. A la mi-avril, cette consultation sera accessible aux publics à partir de notre portail.

De même que les autres ressources numériques, les offres issues du projet PNB sont destinées à s'intégrer de façon fluide à l'offre documentaire générale du réseau. Le prêt se fait sans quitter l'interface du portail de service, et les informations relatives aux quotas de prêts, historique de téléchargement, retour anticipé etc. sont lisibles dans le compte lecteur au même titre que toutes les opérations réalisées dans le SIGB ou sur le portail de service.

Dans l'attente d'une stabilisation du modèle économique du Prêt Numérique en Bibliothèques, le réseau s'applique à obtenir une ergonomie maximale pour les futurs utilisateurs et nous participerons à la négociation avec les éditeurs.

Au nombre des autres expérimentations numériques en cours dans le réseau, mentionnons :

- La **bibliobox**, permettant de proposer un véritable rayonnage numérique in situ. La valorisation d'œuvres libres de droit est à l'essai depuis fin 2013 ;
- Le projet **FabLab** : partenariat avec Labsud, implanté sur le territoire de l'agglomération de Montpellier. Le réseau proposera des actions de formation et d'animation dans le but de favoriser la créativité, de lutter contre la fracture numérique et l'e-illettrisme, de participer à la diffusion des connaissances, en faisant le lien avec les collections.

4. ACCOMPAGNER DANS L'UNIVERS NUMERIQUE

Ce volontarisme en matière de pratiques numérique s'accompagne d'un volet formation destiné d'une part à accroître les compétences en interne (plan de formation incluant une large part de l'effectif), et d'autre part à accompagner les utilisateurs dans la prise en mains des services numériques (atelier, séances de manipulations).

L'agenda des animations, également intégré à la recherche documentaire, permet l'inscription à un large panel de propositions : formations aux outils bureautiques, usages des périphériques mobiles (35 tablettes disponibles en libre service dans le réseau en 2014), accès aux ressources depuis le portail, création numérique, etc.

De nombreux tutoriels répartis par niveaux sont disponibles sur le portail pour compléter cette assistance.

Afin de permettre aux publics empêchés de tirer profit du numérique, le réseau des médiathèques travaille actuellement à un projet pilote concernant **l'accès distant aux éditions adaptées pour les usagers déficients visuels** grâce à l'agrément de niveau II obtenu en juillet 2012. Cette initiative repose sur le partenariat proposé par la BnF via sa plateforme Platon (mise à disposition des fichiers source des éditeurs). Calendrier prévisionnel : mise en place de mai à novembre 2014.

De plus, un entrepôt OAI est mis à disposition de l'Institut National des Jeunes Aveugles afin de disséminer toujours davantage le signalement des ressources adaptées au niveau national.

5. UNE BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE COLLABORATIVE

Au chapitre des collaborations:

- Platon (BnF) pour l'accès distant aux éditions adaptées ;

- Gallica (BnF) pour la bibliothèque numérique patrimoniale ;
- lien entre les notices de la bibliographie régionale Languedoc-Roussillon produite à la BMVR de Montpellier agglomération et l'intégralité des articles des sociétés savantes numérisés par la BNF, dans le cadre du pôle associé régional. Bibliographie courante et sélective fondée depuis 1922, et rendue progressivement exhaustive dans le cadre de ce projet. A ce jour, **2135 notices de dépouillement, appartenant à 15 revues, sont ainsi enrichies du lien permettant de les consulter via Gallica ;**
- en 2013, deux postes maintenus par l'INA ont été implantés à la médiathèque Emile Zola, permettant la **consultation intégrale des archives de l'audiovisuel.**
- En octobre 2014 cet élargissement multimédia des ressources documentaires du réseau sera complété par l'accès – toujours à la médiathèque Emile Zola – à la **consultation du dépôt légal du web.**

Ce programme numérique, qui s'annonce très riche en innovations pour 2014, permet au réseau des médiathèques de participer aux différentes expérimentations qui visent à définir la place et le rôle de la lecture publique dans l'accès au numérique et dans son usage. L'appropriation de la technologie numérique par le réseau implique dans son service quotidien une adaptation aux usages qui se développent : accès distant, mobilité, etc. Ces services en ligne vont très prochainement profiter dans l'Agglomération de Montpellier d'un dispositif de fédération d'identité permettant en outre la consultation du compte lecteur à partir d'un compte citoyen englobant la totalité des e-services proposés par la collectivité (démarches administratives, flux d'actualités, inscriptions en lignes aux établissements, etc.)

Gilles GUDIN de VALLERIN
Conservateur général
Directeur du réseau des médiathèques
de Montpellier Agglomération